



Samedi 18 & Dimanche 19 Mai 2024



2ème Grand Prix de Tennis de Table de COURBEVOIE - BUTTERFLY

Valeur totale des Prix : 8.400 € - Sur 44 Tables (Aires de Jeu 12 x 6 m closes)

Engagements exclusivement sur HelloAsso, avant le Jeudi 16 Mai 2024 à 18 Heures

2 Tableaux maximum par jour sans tenir compte des OPENS (Féminin et Mixte)

Compatibilité des tableaux à respecter lors de l'inscription

Les Féminines doivent obligatoirement s'inscrire au Tableau Dame le samedi (+ 2 tableaux possibles)

SAMEDI 18 MAI		Limite Inscrits	Clôture Pointage	Début du Tableau	Coût Engagmt	Dotation Tableau	DOTATION AU			
							1er	2è	3è / 4è	5è/ 8è
A	Inférieur à < 800 Points Compatible avec Tab. H + D	96	7 h 45	8 h 00	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
B	Inférieur à < 1500 Pts Compatible avec Tab. F ou E + D	96	7 h 45	8 h 00	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
C	Inférieur à < 1900 Points Compatible avec Tab. E ou G + D	96	9 h 00	9 h 15	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
D	OPEN DAMES Toutes Séries Compatible avec 2 autres Tab. au choix	64	10 h 15	10 h 30	12 €	600€	C. 300 €	C. 150 €	C. 75 €	Néant
E	Inférieur à < 1700 Points Compatible avec Tab. B ou C + D	96	11 h 30	11 h 45	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
F	Inférieur à < 1200 Pts Compatible avec Tab. H ou B + D	96	13 h 00	13 h 15	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
G	Inférieur à < 2200 Points Compatible avec Tab. C + D	96	14 h 30	14 h 45	15 €	600€	C. 300 €	C. 150 €	C. 75 €	Néant
H	Inférieur à < 1000 Pts Compatible avec Tab. A ou F + D	96	16 h 00	16 h 15	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
						3600€	<i>Légende: C = Chèque Bancaire</i>			

DIMANCHE 19 MAI		Limite Inscrits	Clôture Pointage	Début du Tableau	Coût Engagmt	Dotation Tableau	DOTATION AU			
							1er	2è	3è / 4è	5è/ 8è
I	Inférieur à < 1400 Points Compatible avec Tab. L ou O + M	96	7 h 45	8 h 00	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
J	Inférieur à < 2000 Pts Compatible avec Tab. K ou N + M	96	7 h 45	8 h 00	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
K	Inférieur à < 1800 Points Compatible avec Tab. O ou J + M	96	9 h 00	9 h 15	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
L	Inférieur à < 1300 Pts Compatible avec Tab. I + M	96	10 h 15	10 h 30	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
M	OPEN MIXTE Toutes Séries Compatible avec 2 autres Tab.	96	11 h 45	12 h 00	15 €	2200€	C. 1000 €	C. 500 €	C. 250 €	C. 50 €
N	Inférieur à < 2400 Pts Compatible avec Tab. J + M	96	14 h 45	15 h 00	15 €	600€	C. 300 €	C. 150 €	C. 75 €	Néant
O	Inférieur à < 1600 Points Compatible avec Tab. I ou K + M	96	14 h 45	15 h 00	10 €	400€	C. 200 €	C. 100 €	C. 50 €	Néant
Total						4800€	<i>Légende: C = Chèque Bancaire</i>			



REGLEMENT

N° Homologation : 1809/2023-A

La participation au tournoi implique obligatoirement l'acceptation du présent règlement

Article 1 : Le Club «Courbevoie Sport Tennis de Table» (92) organise son 2^{ème} Tournoi National A, au sein du complexe sportif "Jean-Pierre Rives" situé 89/91 Bld de Verdun 92400 Courbevoie, sur 44 Tables, Aires de jeu réglementaires et entièrement closes, les Samedi 18 & Dimanche 19 MAI 2024, ouvert à tous les licenciés compétiteurs FFTT.

Les horaires, engagements et valeurs des prix sont précisés sur l'affiche ci-avant:

Juge arbitre : M. BOUVIER Gilles (J.A.N) Juge-Arbitre Adjoint: Xavier CASSAGNOU Président du CO : Eric DESSUSCLADE
Responsables des Epreuves : Hugues LECONTE, Cyril MICHALET, Pascal COURCOL, Eric GREVET, Cyril Cibiel

Article 2 : Les récompenses seront remises aux 1/2 finalistes de tous les tableaux et 1/4 finalistes du tableau M.

Les demi-finalistes sont tenus de se présenter sur les podiums de la cérémonie protocolaire (Refus valant renoncement).

TOTAL DES RECOMPENSES: 8.400 €

Article 3 : Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches pour tous les tableaux.

Article 4 : Tous les tableaux se déroulent par poules de 3 ou 4 joueurs, avec 2 qualifiés par poule pour le tableau final par élimination directe.
Le tableau M - Open Mixte (ouvert à tous) - se déroule par poules de 4 joueurs, avec 1 qualifié par poule pour le tableau final (TED).

Article 5 : Le règlement général des épreuves est celui de la F.F.T.T, en rappelant que :

Tout joueur doit arbitrer une partie dès lors qu'il est éliminé d'un tableau;

Les balles en plastique blanches seront fournies par l'organisateur = Tenue blanche (short et maillot) interdite.

Le forfait d'un joueur sera prononcé après 5 minutes et 2 appels; La tenue sportive est exigée dès l'entrée dans l'aire de jeu;

Il est interdit de porter des chaussures de ville sur les aires de jeu; Le port de chaussures de sport propres est obligatoire.

Il est impératif de respecter la ponctualité des convocations d'appel, durée de la période d'adaptation, temps mort et retour de résultats.

Article 6 : Les salles seront ouvertes, chaque jour, à 7 h. Les épreuves sont sans interruption entre 12 & 14 h : Bar & Buff

Article 7 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident dans la salle.

Article 8 : Les joueurs doivent s'engager exclusivement : (Points Classement officiel 2ème Phase)
sur le site de Hello-Asso AVANT le Jeudi 16 Mai 2024 à 18 h.

Scanner le QR Code ou copier le lien suivant:

<https://www.helloasso.com/associations/courbevoie-sport-tennis-de-table/evenements/2eme-grand-prix-de-tennis-de-table-de-courbevoie-butterfly>

COMPATIBILITE DES TABLEAUX - LIMITATION à 2 Tableaux maximum par jour sans tenir compte des Tableaux Open:

Samedi: Tab A: H +D - Tab B: F ou E +D - Tab C: E ou G +D - Tab D: +2 au choix - Tab E: B ou C +D - Tab F: H ou B +D - Tab G: C - Tab H: A ou F +D ;

Dimanche: Tab I: L ou O +M - Tab J: K ou N +M - Tab K: O ou J +M - Tab L: I +M - Tab M: + 2 au choix - Tab N: J +M - Tab O: I ou K +M.

Les tableaux Open Mixte ou Open Dames, doivent être considérés un 3ème engagement possible.

Les féminines doivent obligatoirement s'inscrire en Tableau Dames, le samedi, et 2 autres tableaux possibles au choix.

Une liste d'attente sera élaborée (si forfaits d'inscriptions de tableaux complets) : Adresser vos demandes à christianfosse@neuf.fr

Une 2ème liste sera élaborée sur place, pour compléter les inscriptions (tableaux incomplets) mais priorité sera donnée à la 1ère liste.

Le désengagement d'une inscription faite par Hello Asso, ne pourra être enregistré que jusqu'au Jeudi 16 Mai avant 18 h.

Ce désengagement (Hello Asso), donnera lieu à un remboursement à 50% sur place. (Sauf raison impérieuse, sérieuse et justifiée)

Tout joueur absent de son 1er tableau sera automatiquement radié de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard - Coordonnées: 07.82.64.78.44 - sans aucun remboursement.

Tout absence ou forfait non prévenus et retard, ne donneront lieu, en aucun cas, à un quelconque remboursement.

Article 9 : En cas de forfait ou d'absence non excusés, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs, sur une 1ère partie non jouée et vous perdrez les points clst que vous auriez dû perdre en ayant joué et perdu cette partie.

Article 10 : La limitation du nombre d'engagés par tableau est de 120 Joueurs pour tous les tableaux exceptés le tableau D (Dames) 72.

Article 11 : Le pointage, avec présentation obligatoire de licence, se déroulera entre 45 minutes et 15 minutes, avant le début de chaque tableau. Il sera clos, sans aucun recours, 15 minutes avant le début de chaque tableau.

Le tirage au sort a lieu 15 minutes avant le début de chaque tableau, uniquement avec les joueurs ayant pointé.

Le tournoi totalement informatisé ne sera pas remis en cause par des retards.

Le club organisateur garantit ainsi des poules complètes et un parfait respect des règlements.

Article 12 : L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier la dotation d'un tableau si le nombre d'engagés est insuffisant, ou bien d'annuler le tournoi en cas de raison météorologique ou de situation extrême interne ou externe.

Article 13 : Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel en cas de litige ou de réclamations. Le tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait application des règlements fédéraux. Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le Juge-Arbitre en accord avec les organisateurs.

Article 14 : Les conditions sanitaires en vigueur aux dates du tournoi devront être respectées, sous peine d'être exclus par l'organisateur.

